



# Vous êtes propriétaire ? Pensez-y avant le 30 juin 2023 !



**Vous êtes propriétaire  
d'une résidence principale ?  
D'une résidence secondaire ?  
D'un bien locatif ?**

Crédit photo : impots.gouv.fr

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via  
Gérer mes biens immobiliers sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)



Un poste informatique est à  
votre disposition aux horaires  
d'ouverture de la Bibliothèque  
Maurice Genevoix  
à Brinon sur Sauldre  
Tél. 02.48.58.55.55